



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Projet de construction d'un parc d'activité multi-locataires - Phase 2 (Sud)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SARL SIGMA VAULX MILIEU

Raison sociale

SARL

N° SIRET

8 4 4 8 3 6 9 2 4 0 0 0 1 0

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

BRONCARD

Prénom(s)

Christophe Jean-Pierre

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Rubrique 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est supérieur ou égal à 10 ha

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d' un parc d' activités sur la commune de Vaulx Milieu.

Dans sa phase Nord, Sigma Vaulx Milieu a d'ores et déjà construit un bâtiment divisible de 5 211 m² de locaux d' activité et de 1 995 m² de bureaux d' accompagnement. Soit une surface de plancher existante de 7 206 m².

Le terrain accueille également 148 places de stationnement, dont 130 places VL et 18 places VUL , des voiries piétonnes et mixtes (vélo/piéton) ainsi qu' un traitement paysager sur la séquence d' entrée au site. La voirie d' accès se situant à cheval entre les communes de Villefontaine et Vaux-Milieu est rénovée avec notamment un cheminement réservé aux mobilités douces.

Dans sa phase Sud, toujours sur la commune de Vaulx Milieu, Sigma Vaulx Milieu prévoit de construire deux bâtiments, B et C, chacun divisible en plusieurs cellules d' activités.

Le bâtiment B de 6 372 m² de SDP d' activité entièrement en RDC (dont 764 m² de zone bureaux en RDC).

Le bâtiment C de 11 148 m² de SDP, dont 9 458 m² d' activité entièrement en RDC et 1 688 m² de SDP de bureaux d' accompagnement répartis en RDC et R+1. Seront aménagés 226 places de stationnement pour VL (1 rotation prévue par jour), des voiries piétonnes et mixtes (vélo/piéton). Le traitement paysager se fera dans la continuité de l' existant. Le projet ne nécessite pas de travaux de démolition.

4.2 Objectifs du projet

Le projet de construction du parc d'activité permettra de proposer des locaux d' activités performants et sobres en énergie qui répondront aux besoins des futurs locataires tout en préservant l' environnement.

Les bâtiments seront équipés d'une installation de panneaux photovoltaïques, la puissance crête sera d'environ 1 MW. Des solutions d'autoconsommation seront présentées aux clients.

Les bâtiments ne seront pas soumis à la réglementation thermique mais disposeront quand même d'un système d'isolation qui permettra de diminuer la consommation en énergie (d'ordre de la moitié). Les locaux de bureaux seront conformes à la réglementation RE2020.

La consommation énergétique sera d'environ 14 kW/ m²/ an.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le premier bâtiment A, au Nord, est déjà autorisé et construit.

Le développement restant des bâtiments B et C sera construit en 2 à 4 phases.

Le site est actuellement en phase de demande de permis de construire. Il prévoit le démarrage des travaux en juin 2025 pour une première phase de 15 mois. La deuxième phase est prévue pour fin de l'année 2025 pour une durée de 15 mois de travaux également.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les bâtiments du parc d'activité sont conçus pour des activités industrielles et artisanales.

Aujourd'hui, les preneurs ne sont pas désignés. La nature et la typologie d'activité ne sont donc pas déterminées à ce jour.

Les locaux disposeront de portes de quais, afin de réceptionner/expédier les marchandises.

Pour les deux phases, l'accès au terrain est lié à l'entrée du site DXC Technology par un rond-point d'accès privé et une clôture périphérique existante.

L'accès principal au site permet de gérer l'ensemble des flux VL et PL sur la parcelle et éviter tout engorgement sur le rond-point de la D318.

Les futurs bâtiments seront conformes aux exigences du code du travail.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un permis de construire au titre du Code de l'urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du terrain Batiment A (Phase Nord) - EXISTANT	32 338 m ²
Surface de plancher Bâtiment A (Phase Nord) - EXISTANT	7 206 m ²
Surface de plancher bâtiment B (phase Sud) - PROJET	6 372 m ²
Surface de plancher bâtiment C (phase Sud) - PROJET	11 148 m ²
Surfaces Utiles Hors surface du plancher - PROJET	107 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Avenue Steve Biko

Lieu-dit : _____

Localité : Vaulx Milieu

Code postal : 3 8 0 9 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 5 ° 1 6 ' 8 5 " 3 Lat. : 4 5 ° 6 2 ' 3 3 " 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le parc d'activité dans sa phase Sud, objet du présent dossier, prévoit de construire deux bâtiments. Ce projet s'ajoute à la phase Nord déjà existante. Son arrêté PC date du 22/09/2021.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone ZNIEFF la plus proche est l' «Ancienne gravière d'Ecorcheboeuf». Elle est situé à 39 m environ au Sud-Ouest du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. La zone la plus proche est " Confluence Bourbre-Catelan" et est situé à 2.4 km environ au Nord-Ouest du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé sur le territoire d' une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site ne se situe dans aucune des zone précitées. La réserve naturelle régionale la plus proche est "Étang de Saint-Bonnet" et est situé à 640 m environ au Sud du site.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un PPBE existe sur le territoire de la CAPI (Communauté d'agglomération Porte de l'Isère) et concerne principalement l'avenue Henry Barbusse dans la commune de Bourgoin-Jallieu à 8km environ au Sud-Est du projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas inscrit dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone humide la plus proche (38BO0097) est située à 340 m environ au Nord-Ouest du site.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les deux communes sont concernées par un PPRI "Bourbre moyenne", il a été approuvé le 14/01/2008. Villefontaine est concernée par le PPRT "Total Rafinages" approuvé le 19/12/2017.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les deux communes sont concernées par un PPRI "Bourbre moyenne", il a été approuvé le 14/01/2008. Villefontaine est concernée par le PPRT "Total Rafinages" approuvé le 19/12/2017.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas recensé dans la base de données BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La SEMIDAO assure la gestion et la distribution de l'eau sur la commune de Vaulx-Milieu et de Villefontaine. Les communes de Vaulx-Milieu et Villefontaine sont alimentées par le captage de La Ronta.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le périmètre de protection rapprochée le plus proche "La Ronta" est situé à 5.6 km environ au Nord-Ouest du site.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche "Haut lieu tectonique Chaîne des Puy - faille de Limagne et sa zone tampon" est situé à 158 km environ à l'Ouest du site.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 (directive habitat) le plus proche est "L'Isle Crémieu" et est situé à 9 km au Nord-Est du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans le périmètre d'un site classé.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Absence de prélèvements directs dans le milieu naturel. L'alimentation en eau du projet se fera par le réseau public d'alimentation en eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas d'intervention dans le sous-sol. Aucun élément autre que les fondations des bâtiments et les passages de réseaux secs et humides ne sera implanté sous le niveau du sol.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objectif est de travailler en autonomie sur le site avec un équilibre déblais/remblais. La quantité de terre végétale excédentaire est estimée à 10 600 m ³ et la quantité de terre estimée est de 8 300 m ³ . Celles-ci sont traitées par une société locale ayant des carrières à proximité. L'impact vis-à-vis de la nappe est détaillé dans la notice d'incidences en annexe 8.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objectif est de travailler en autonomie sur le site avec un équilibre déblais/remblais.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n' aura pas vocation à dégrader ou perturber des habitats de par son lieu d' implantation. Des mesures seront mises en place pour préserver les continuités écologiques existantes (espaces verts). De plus, le site prévoit dans sa phase projet, le passage d'un écologue.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au regard de la nature du projet et de la distance (9 km) par rapport à la zone Natura 2000 la plus proche, il n' est pas attendu d' impact sur cette zone protégée.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux prévus pour le projet nécessite l' enlèvement de 1 seul arbre mais celui ci prévoit d'en planter un autre pour le remplacer. Il n'y aura pas de destruction d'espaces naturels, agricoles, forestiers et maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les communes ne sont pas concernées par des PPRt.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les deux communes sont concernées par un PPRN Inondation qui a été approuvé le 14 janvier 2008. Les locaux à construire prévus dans la phase 2 du projet ne seront pas touchés par le PPRi - un plan en annexe du dossier permet de visualiser le périmètre PPRi avec l'emprise du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité du site n'engendre pas de risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il y aura du trafic routier sur site lié aux arrivées et départs du personnel et à la livraison/expédition des marchandises par poids lourds. Il est prévu un trafic de 1 rotation de VL/ jour par place et 11 PL/jour L'impact restera limité à l'échelle de la zone d'activité dans laquelle se situe le site.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bruit pourra être lié aux activités des locataires ainsi qu' au trafic VL et PL sur le site. Le bruit en phase chantier sera limité à quelques engins de travaux. Le terrain est situé à proximité de la D1006 et de la A43.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores subies par le site sont principalement liées au trafic des camions autour du site et sur le RD 1006. Le terrain est situé à proximité de la D1006 et de la A43.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas émetteur d'odeurs.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone d' activité et proche d' un axe routier à fort trafic, il peut donc subir les nuisances olfactives correspondantes.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra émettre des vibrations mécaniques en phase de chantier en journée par l'action des engins et outils de chantier dans le respect des normes. L' activité industrielle et artisanale des locataires n' est pas identifiée comme génératrice de vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seule la proximité de la RD peut amener quelques vibrations ponctuelles.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Émissions lumineuses uniquement dues aux éclairages des axes de circulation nécessaires pour garantir la sécurité du personnel.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle étant déjà en partie occupée, les émissions lumineuses sont déjà existantes.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seuls les assainissements, eaux usées et eaux pluviales génèrent des rejets traités dans le cadre de la convention de raccordement à l' assainissement collectif.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun effluent industriel ne sera rejeté par le projet.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, des déchets non dangereux liés aux activités artisanales et industrielles (DIB, cartons, plastiques...) seront engendrés et gérés par des filières adaptées et le tri à la source sera favorisé.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'engendra pas de modifications sur les activités humaines, notamment l'usage du sol. Le terrain est en partie déjà bâti et il est situé dans une zone dédiée à l'activité industrielle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du présent projet sont susceptibles d'être cumulés avec d'autres projets :

- Projet de « Demande d' autorisation d' un bâtiment logistique » avis n°2017-ARA-AP-00219 du le 3 avril 2017
- Projet de « ZAC du parc technologique II Porte Isère » avis n°2018-ARA-AP-00592 du 19 juillet 2018
- Projet « Réalisation d' une ZAC Parc Techno II » absence d' avis de l' Autorité environnementale n°2019-ARA-AP-00821 du 26 juin 2019
- Projet d' urbanisation « Cime de Vaulx » avis n°2022-ARA-AP-1372 du 5 août 2022

L'analyse des effets cumulés est présentée dans la notice d'incidences "annexe 8".

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Une étude de gestion des eaux pluviales est réalisée au titre du permis de construire.

Le projet sera conçu conformément au code du travail.

En complément et sans que cela ne soit requis, une note d' incidence est annexée à la présente demande.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les incidences susceptibles d'être générées par le projet sont limitées au vue de l'étude réalisée au 6.1.

Le site est à vocation industrielle et artisanale. Les incidences concernent essentiellement le bruit et les émissions polluantes dues au trafic de véhicules.

Les principales mesures qui seront mises en œuvre sont les suivantes :

- les déchets générés seront évacués vers les filières adaptées ;
- aucun rejet ne se fera dans le milieu naturel
- les rejets atmosphériques seront limités au trafic lié à l'activité future du site.
- les activités ne généreront pas d'impact sur le sol.

Des mesures seront prises dans le cadre de la construction afin de réduire les impacts sur l'environnement : réduction des consommations en énergie et en eau, performance thermique de l' enveloppe du bâtiment, qualité architecturale et paysagère du projet, confort d' utilisation des espaces de travail et mise en valeur de la biodiversité.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'analyse réalisée, en ayant passé en revue l'ensemble des composantes environnementales, nous estimons que l'évolution du site peut être dispensée d'étude d'impact.

En effet, une partie du terrain est déjà bâtie et le projet s'inscrit dans une zone dédiée à l'activité industrielle. Les mesures nécessaires à la réduction des impacts seront mises en place.

Ainsi, nous estimons que la réalisation d'une étude d'impact n'est pas nécessaire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 08 Notice d'incidences	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Autres annexes	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

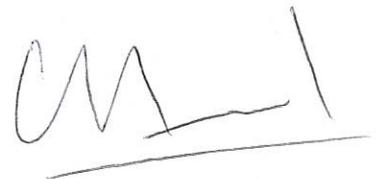
Nom BRONCARD

Prénom Christophe, Jean-Pierre

Qualité du signataire Gérant

À Lyon

Fait le 1 7 / 0 2 / 2 0 2 5



Signature du (des) demandeur(s)

